

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Makokou/ Capal: ouverture imminente

Landry EKOMBA NDOMBE  
Makokou/Gabon

**I**NAUGURÉ le 21 avril 2022 par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, le Centre d'appui à la pêche artisanale (Capal) de Makokou (Ogooué-Ivindo), sera bientôt opérationnel. Mais en attendant, une mission conduite par la responsable du Capal de Libreville, Olga Bouanga-Minko, accompagnée du directeur provincial de la Pêche et de l'Aquaculture, Martial Andzang, du directeur provincial de la Concurrence et de la Consommation, Valjean Ndze Nze, et du responsable du Capal de Makokou Ghislain Ngnoungou Essoukou, s'est rendue dans le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo. Son but, convenir avec les commerçantes de poisson frais ou fumé, d'un planning des jours d'ouverture du Capal. Les deux parties se sont accordées sur trois jours: jeudi, vendredi et samedi, suivant les jours de sortie des pêcheurs de leurs campements. Répondant ensuite à une question sur les mesures d'accompagnement des pêcheurs par le Capal de Makokou, Mme Bouanga-Minko a affirmé que "le ministre de la Pêche et de l'Économie maritime, Séverin Oswald Mayou-nou, a doté le Capal de Makokou d'un moteur hors bord de 15 chevaux, des ballots de filets et d'une embarcation qui sera utilisée, au profit du Capal, pour la collecte des poissons dans chaque village de pêcheurs". À ce jour, plusieurs pêcheurs continuent de vendre à la sauvette. Ils se montrent encore réticents à intégrer le centre de pêche mis à leur disposition. Mais les autorités locales font tout pour les encourager dans ce sens. Estimant qu'ils auront plus à gagner en étant unis au sein d'une plateforme.

Les deux parties se sont accordées sur trois jours: jeudi, vendredi et samedi, suivant les jours de sortie des pêcheurs de leurs campements.



Les vendeuses de poisson frais ou fumé lors de la réunion.

Photo: Landry Ekomba Ndombe

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES

(National ou international)

Date de lancement : 29 Décembre 2022  
Appel d'offres : N° AOO-07/PAPG1/2022  
Nom du projet : FOURNITURE ET LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUE.  
Source de financement : Prêt de la BAD N° 2000200001902

#### 1. OBJET

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation représenté par la Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Programme Graine phase 1 (PAPG1), lance un appel d'offres pour l'acquisition des équipements informatiques pour les vingt et un (21) Plateformes, les six (06) Centres de Multiplication et de Diffusion du Matériel Végétal et les services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

#### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018, portant Code des Marchés Publics.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier, aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

**Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022, fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.**

#### 5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 francs CFA. Ce paiement se

fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

#### Projet d'Appui au Programme GRAINE phase 1 (PAPG1)

1er étage de l'immeuble de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon à Oloumi (ex ministère de la planification)  
BP : 551 Libreville /Gabon - Téléphone : (+241) 061 00 38 79  
Courriel : papg1gabonbad@gmail.com

#### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le mardi 17 janvier 2023 à 10 heures 00 minutes (heure de Libreville/Gabon) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre HT.

À compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 17 janvier 2023 à 10 heures 30 minutes (heure de Libreville/Gabon) dans la salle de réunion de la Cellule d'Exécution du Projet PAPG1, sise au 1er étage de l'immeuble de l'ANBG à Oloumi (ex. Ministère de la Planification).

Le Coordonnateur du PAPG1

Gael BOUNANG NDEMBA

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSA OYAME